

# mer magazine

mer41.fr



**DOSSIER** page 11

## Un été en toute sérénité

**COMMERCE** page 7

La petite boutique, elle a tout d'une grande !

**HENRI JURÉ** page 17

Le devoir de mémoire en étendard

## 11 DOSSIER

## 4 À LA UNE

## 5 EN IMAGES

## 6 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Frelon asiatique : Comment limiter sa prolifération

## 7 COMMERCE

La petite boutique

Elle a tout d'une grande !

## 8 EXPRESS

## 9 PERSPECTIVE

La convention ne compte pas pour des prunes

## 10 TRAVAUX

Réfectoire et réfection thermique

## 11 DOSSIER

Un été en toute sérénité

## 15 EXPRESS

## 16 CITOYENNETÉ

EFS : Tous unis à sang pour sang

## 17 PORTRAIT

Henri Juré

Le devoir de mémoire en étendard

## 18 SPORT

Cap karting

Le karting, un pneu, passionnément, à la folie

## 19 ASSOCIATION

IDEES

Pour contrer la solitude, de la suite dans les idées

## 20 CULTURE

Exposition : « Retour vers le passé »

## 21 ÉVÉNEMENTS

## 22 TRIBUNES POLITIQUES

## 23 INSTANTANÉ



7 COMMERCE



9 PERSPECTIVE



19 ASSOCIATION

Directeur de la publication Vincent Robin, Maire **Coordination** Florent Léonard  
**Conception et réalisation** Manon Molé **Rédaction** Stanislas Tain **Photographies**  
 Didier Depoorter / Mairie de Mer • Imprimé à 4 500 exemplaires.  
 Mairie de Mer 9 rue Nationale, 41500 Mer Tél. 02 54 81 40 80



## Chères Méroises, chers Mérois,

L'été est là et avec lui les premières fortes chaleurs mettent déjà nos organismes à rude épreuve. La ville de Mer attache une attention toute particulière aux personnes fragiles ou isolées. Je vous invite à faire connaître à la mairie vos parents, voisins ou amis qui nécessiteraient un accompagnement pour faire face aux températures extrêmes que nous pourrions connaître cet été.

Les travaux se poursuivent dans notre ville avec notamment la première tranche de remplacement des luminaires urbains, pour plus d'efficacité, d'économie et moins de gaspillage d'énergie. La deuxième tranche suivra dans les mois à venir.

Début également des travaux à l'école de la Brèche avec la construction d'un réfectoire qui évitera à l'avenir aux enfants un déplacement fatigant pour se restaurer le midi.

Et fin des travaux de notre nouvelle médiathèque-ludothèque qui accueillera ses premiers lecteurs mi-septembre. Je vous invite toutes et tous à l'inauguration de cette nouvelle structure le samedi 13 septembre à partir de 15h.

D'ici là je vous donne rendez-vous pour nos traditionnels échanges de rue, du 30 juin au 10 juillet, un évènement qui permet de nous rencontrer et d'échanger sur la vie de notre commune.

Je vous souhaite un très bel été ■

**Vincent Robin**  
MAIRE DE MER

# Fête de la Libération

81<sup>ème</sup> anniversaire



## Jeudi 14 Août

Complexe sportif Bernard Guimont

A partir de 19h

### FEU D'ARTIFICE

organisé par la Ville de Mer

### SOIRÉE DANSANTE

orchestre « Maryann Live Band »

### RESTAURATION SUR PLACE

(sans réservation)  
organisée par l'US MER

## Vendredi 15 Août

Goulet des Prés

A 11h

### COMMÉMORATION

En l'honneur de Maurice Dupland,  
résistant mort au combat



1

**1 Jeux de Pâques. Samedi 26 avril**

Le parc de la Corbillière a accueilli petits et grands qui se sont adonnés à des décorations d'œufs, de la pêche aux canards, des jeux d'adresse et des énigmes au musée.

**2 Atelier sécurité routière. Lundi 19 mai**

Le Cercle laïque de Mer a reçu une trentaine de personnes venues assister à des interventions autour de la prévention routière, afin de sensibiliser les retraités sur les risques liés à la conduite.

**3 Mer'Veilles nature. Du 23 au 25 mai**

La 4<sup>ème</sup> édition du festival de photos animalières s'est tenue à la Halle de Mer, où 1 934 personnes et 472 élèves se sont déplacés pour admirer les clichés qui mettaient, cette année, le renard à l'honneur.

**4 Fête de Mer. 31 mai et 1<sup>er</sup> juin**

Repas convivial, piste de danse, jeux en tout genre, brocante et animations : ce week-end a attiré de nombreux visiteurs pour festoyer.

**5 Inauguration du terrain Sonia Bompastor. Dimanche 8 juin**

A l'occasion de l'Européen mérois, le terrain d'honneur du complexe sportif a été rebaptisé en hommage à la Méroise Sonia Bompastor, première femme à avoir remporté la Ligue des champions en tant que joueuse et entraîneuse.



2



4



3



5

FRELON ASIATIQUE

# Comment limiter sa prolifération

**Potentiellement dangereux pour l'être humain, l'insecte niche la plupart du temps dans les arbres, notamment entre juillet et octobre, et s'il est possible de lutter soi-même contre sa propagation, un dispositif permettant de faire appel à des professionnels a été mis en place sur le territoire de la Communauté de communes.**

Il existe diverses méthodes pour combattre le frelon asiatique, ou «frelon à pattes jaunes», supposément débarqué en France au début des années 2000 – pour la petite histoire, l'espèce *vespa velutina* serait arrivée dans le port du Havre depuis la Chine, d'où elle a essaimé pour s'installer un peu partout dans l'Hexagone. Première solution: la bière. Ajoutée au vin blanc et à du sirop, elle formera un mélange suffisamment sucré pour que le frelon, grand amateur de saccharose, se fasse prendre au piège. Deuxième solution (et c'est celle que nous privilégions): faire appel à une entreprise spécialisée.

## La méthode mécanique ou chimique

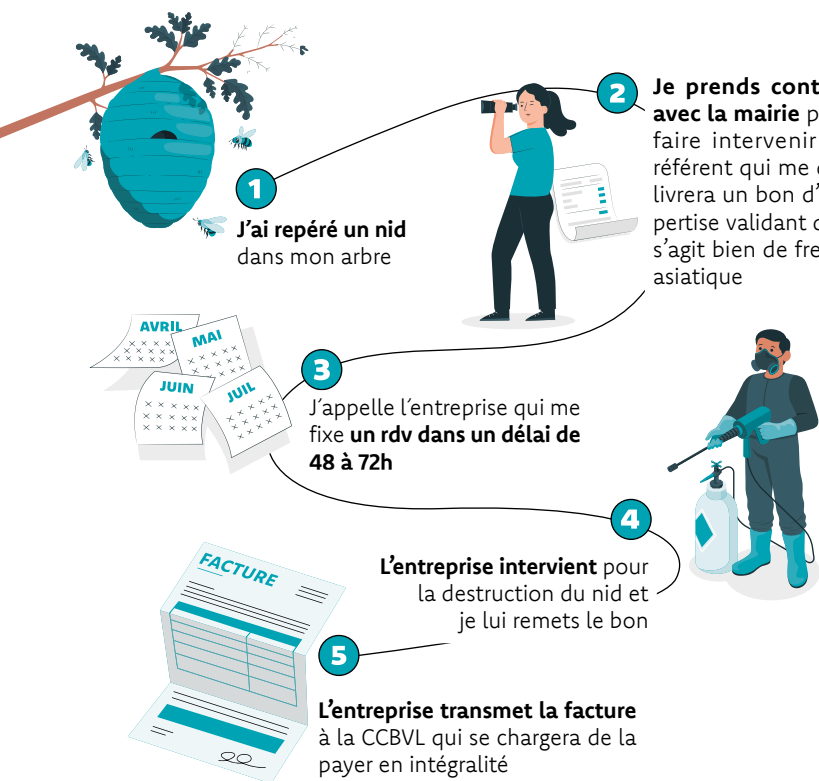
Afin de réguler les populations de frelons asiatiques et limiter les ravages engendrés par cette espèce invasive sur les acteurs principaux de la polli-



nisation, la CCBVL s'est engagée depuis 2019 dans une action de lutte contre la prolifération des «pattes jaunes», en finançant à 100 % le coût de destruction des nids sur les propriétés privées ou les espaces publics du territoire. Bilan 2024: plus de 90 interventions ont été prises en charge par la collectivité, qui bénéficie pour ce faire d'une subvention accordée par le conseil départemental de Loir-et-Cher.

Toutefois, pour limiter les atteintes à l'environnement mais également aux populations, les professionnels désinsectiseurs mandatés doivent respecter quelques obligations pour pouvoir intégrer le dispositif.

Parmi celles-ci, l'entreprise s'engage à fixer un rendez-vous avec l'utilisateur dans un délai de 48 à 72 heures, après s'être assurée que celui-ci a précédemment fait intervenir un référent communal, chargé de lui remettre un bon d'expertise lui permettant de bénéficier du procédé – en cas de refus de la part de l'administré, le désinsectiseur contacté lui facturera directement la prestation. L'entreprise s'engage également à respecter des modalités particulières de destruction des nids. Tout en veillant à la protection des populations et animaux domestiques alentour, elle devra employer la méthode mécanique (en bouchant le trou avec du coton, par exemple, avant de détacher et tuer la colonie par congélation) ou chimique (en utilisant une perche télescopique injectant dans le nid un insecticide). Dans ce dernier cas, le nid, fait de salive et de bois, se désagrègera tout seul au bout de quelques semaines, voire quelques jours. Si ce n'est pas le cas, pas d'inquiétude: ce n'est pas parce que l'habitat est toujours en place qu'il reste des insectes vivants à l'intérieur. ■



Plus d'infos :  
[frelonasiatique.mnhn.fr](http://frelonasiatique.mnhn.fr)  
[beaucevaldeloire.fr](http://beaucevaldeloire.fr)

LA PETITE BOUTIQUE

# Elle a tout d'une grande !

Des vêtements à la mode italienne, des prix abordables, une inclusivité au niveau des tailles : le magasin de prêt-à-porter de la rue Jean et Guy Dutems a mis dans le mille pour fidéliser une clientèle, qui peut apprécier également l'esprit familial de la boutique.



LA PETITE BOUTIQUE

80 rue Jean et Guy Dutems • 02 54 33 22 24  
Du mardi au samedi : 9h30-12h30 et 14h30-19h  
Ouvert lors des marchés du terroir

La petite boutique ne devait être qu'éphémère. En 2024, Pamela, Nathalie et Julia proposaient des vêtements inédits à Mer. « *L'idée n'était pas de faire de la concurrence, explique la deuxième. Nous travaillons avec des fournisseurs rencontrés en show-room à Paris, des plus petites tailles jusqu'à la taille 50, afin que toutes les morphologies puissent se faire plaisir.* » Et le concept a immédiatement plu. Tellement que le trio a décidé de fermer le magasin pour un relooking et une réouverture en octobre dernier. « *Nous souhaitons apporter un esprit plage, un endroit assez cosy.* » Avec des vêtements aux couleurs chamarrées et un sol en jonc de mer, on peut dire que le défi est relevé.

## La bonne ambiance règne

Concernant les collections, « *nous nous rendons tous les quinze jours à Paris pour dénicher des nouveautés.* » Et ceci à des prix abordables : « *Nous ne sommes pas une association à but non lucratif, toutefois nous sommes très vigilantes en ce qui concerne les tarifs.* » Un tee-shirt à moins de trente euros, une robe à moins de cinquante : ce n'est pas pour rien que les mêmes visages réapparaissent, d'autant plus que La petite boutique possède désormais sa carte de fidélité. « *Certaines femmes reviennent toutes les semaines* », se réjouit Nathalie. Qui met en avant, également, le côté « *familial* » du magasin : « *Nous sommes là pour vendre, bien évidemment, même si*

*nous souhaitons que la cliente se sente bien immédiatement.* »

Avant de travailler ici, elle était dans l'esthétique et Julia dans la coiffure : le côté relationnel, elles connaissent. Pas étonnant, donc, qu'elles appellent celles qui franchissent la porte par leur prénom. Et sachent exactement ce qu'il leur faut : « *Nous pouvons les aiguiller tout de suite* », affirme la seconde. Et lorsque monsieur les accompagne, « *il y a même un siège à côté des cabines d'essayage.* » En somme, la bonne ambiance règne, au 80 rue Jean et Guy Dutems, et même au-delà. « *Quand l'ophtalmologue d'en face est ouvert, la secrétaire nous envoie des patientes lorsqu'il y a de l'attente.* » A quand les lunettes de soleil dans La petite boutique ? ■

## SPORT

**Judo club mérois : toujours plus haut**

Ça s'est passé sous le Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette (Essonne), où il fallait être suffisamment accroché, avoir la ceinture bien nouée pour oser affronter ses comparses sur le tatami. C'est exactement ce qu'ont fait Mila Petit et Erwan Gauthier, les deux cadets licenciés dans le club mérois qui ont participé aux championnats de France deuxième division le 18 mai dernier, la première réussissant même à se hisser jusqu'en huitièmes de finale.



## DÉCHETS

**Les dépôts « sauvages » sont passibles de sanctions**

Sacs d'ordures ménagères, pneus usagés, déchets de construction, vieux meubles, encombrants en tout genre... Lorsqu'une personne se débarrasse de ses ordures intentionnellement dans le but d'éviter de payer une taxe ou de passer en déchetterie, ceci sur le domaine public comme privé, on parle de dépôt « sauvages ». Et celui-ci est interdit. Que risque-t-on en pareil cas ? Les décharges illégales sont punies par la loi : en fonction de la gravité des faits (nature, quantité, contexte), les sanctions peuvent aller jusqu'à 75 000 euros d'amende, voire de la prison. Idem, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte définies par la mairie. Et pour rappel, toute personne ou association peut dénoncer au maire un dépôt sauvage de déchets, et lui demander de mettre en demeure le responsable de les évacuer et/ou les éliminer ■

*Plus d'infos sur [sieom-mer.fr](http://sieom-mer.fr)*



## CESAM

**Ouvre-toi au sport et à la culture !**

Votre enfant désire pratiquer un sport ou faire de la musique à la rentrée prochaine ? La ville de Mer soutient pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive les jeunes Méroises et Mérois en leur permettant de bénéficier d'une réduction de 20 euros sur le montant de leur cotisation annuelle. Le dispositif CESAM (Culture Et Sports À Mer) concerne les enfants mineurs nés après le 1<sup>er</sup> septembre 2017, et vaut pour une inscription à une association méroise culturelle, sportive ou partenaire de la commune, à l'école municipale d'arts plastiques ou à l'école intercommunale de musique. Vous trouverez sur le site [mer41.fr](http://mer41.fr) un formulaire à remplir ainsi que la liste des associations et écoles concernées par le dispositif. A noter : vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'au 12 octobre 2025 ■

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

**Partez en sécurité**

Lors de vos séjours estivaux, pour éviter toute mauvaise surprise à votre retour, la police municipale et la gendarmerie de Mer s'engagent à surveiller votre habitation, afin d'empêcher toute personne malveillante de s'introduire chez vous. Un formulaire est accessible sur le site internet de la mairie, qu'il vous faudra remplir avant de le renvoyer à la police municipale et à la gendarmerie. Si vous possédez un jardin et que le portail est ouvert, celles-ci pourront effectuer un tour de maison. En revanche, s'il est fermé, elles se contenteront d'une surveillance visuelle ■

*Plus d'infos et formulaire : [mer41.fr](http://mer41.fr), rubrique Mer citoyenne puis Police municipale*



JARDINS FAMILIAUX

# La convention ne compte pas pour des prunes

Véritables îlots de fraîcheur, les jardins familiaux sont un bon moyen de récolter fruits et légumes tout en luttant contre le dérèglement climatique. Problème : la convention passée entre la mairie, propriétaire des parcelles, et les jardiniers, n'est pas toujours respectée.



Qui a dit qu'il fallait habiter à la campagne pour cultiver son petit lopin de terre ? A Mer, il existe des solutions pour récolter ses propres fruits et légumes en plein cœur de ville. Moyennant un loyer de quelques dizaines d'euros par an, la municipalité met à disposition des parcelles individuelles situées à trois emplacements : rue Nationale, rue de la Gâte et rue Planche Croix. Une aubaine pour celles et ceux qui ne possèdent pas de jardin, ou qui désirent étendre le leur. « J'ai un petit espace chez moi, derrière la maison, où je fais pousser quelques légumes, témoigne ainsi Lucette. Mais je souhaitais avoir quelque chose de plus grand pour récolter davantage. » Non contente de pouvoir semer, à présent, tous les condiments qu'elle veut, « son » jardin est également riche en arbres fruitiers. Pêcher de vigne, cerisier, noyer, pommier et prunier : « C'est une très belle parcelle », reconnaît-elle, sur laquelle elle a pu récolter, l'an dernier, pas moins de cinquante kilos de figues, et depuis quelques semaines, une vingtaine de kilos de cerises. « Et encore, ajoute-t-elle en souriant, je n'ai pas tout pesé. »

Aujourd'hui, ces espaces verts sont très recherchés dans les villes, puisque face à la menace du dérèglement climatique, ils constituent de véritables îlots de fraîcheur, et permettent une production locale, de saison et, surtout, saine. « Dans la convention que

nous passons avec la personne qui loue une parcelle, on interdit, bien évidemment, les herbicides forts, et on préconise un usage de l'eau raisonné », fait savoir Danielle Guérin, l'adjointe à la citoyenneté chargée notamment des jardins familiaux. Autre attendu de la convention : si les locataires veulent installer des clôtures, celles-ci doivent être en bois et ne pas excéder un mètre vingt de hauteur. Et, bien évidemment, l'« esprit de bon voisinage », selon les termes du texte, doit être respecté.

## Certaines règles à respecter

« Certains jardiniers n'observent pas les règles, fait en revanche remarquer l'élue. Une parcelle, par exemple, n'est pas cultivée, et dans certaines ce sont les déchets qui s'accumulent ». Rue Planche Croix, surtout, quelques-uns des quatorze emplacements déjouent les articles de la convention. Comment, dès lors, faire respecter le contrat ? « Il faudrait se mettre d'accord pour contraindre les personnes qui ne le respectent pas, sous peine de reprendre les parcelles », indique Danielle Guérin. Conciliation ? Pédagogie ? « Pour l'instant, nous sommes dans le dialogue », affirme-t-elle. Une chose est sûre, en tout cas : tous les jardins familiaux ne sont pas logés à la même enseigne. Rue de la Gâte, par exemple, il existe une « vraie communauté », avec des jardiniers qui s'entraident et œuvrent pour entretenir les espaces communs.

Bonne entente, partage, lien social : voilà effectivement l'essence même, l'une des raisons d'être de ces parcelles municipales. « Hier soir, je suis allée rue Planche Croix pour cueillir des cerises et, en face, il y avait un voisin qui a des poules, relate Lucette. On a donc échangé des œufs contre des fruits. » Alors certes, le travail dans ces champs miniatures est « physique », partage-t-elle, mais le jeu en vaut la chandelle : « Travailler avec les saisons, c'est bien plus avantageux, et rien qu'au niveau du coût et du goût, ça n'a rien à voir avec les fruits et légumes de supermarchés. » « Je retire une certaine fierté de récolter ce que je sème », dit-elle encore. D'autant plus qu'elle apprécie « tout ce qui est nature », son élément : si elle avait pu changer de métier, cette maraîchère en herbe ne se serait-elle pas tournée vers la terre ? « La végétation, les canards, les grenouilles et les oiseaux » : voilà ce que l'on peut trouver aux abords de certains jardins familiaux, où, globalement, « tout est calme, on est bien », s'épanche Lucette. A condition, bien sûr, de respecter à la lettre la convention ■



Un formulaire de demande ainsi que la liste des documents à fournir sont disponibles à la mairie ou sur [mer41.fr](http://mer41.fr). Les dossiers doivent être envoyés sous format papier à l'adresse suivante : Mairie de Mer - 9 rue Nationale 41500 Mer

ÉCOLE DE LA BRÈCHE

# Réfectoire et réfection thermique



L'école de la Brèche s'apprête à se mettre à table. Après quarante ans sans cantine, l'établissement scolaire, propriété de la ville de Mer – la Communauté de communes Beauce Val de Loire (CCBVL) possède tous les droits du propriétaire, sauf celui de le vendre –, va engager des travaux pour se doter d'un réfectoire. Fini, pour les élèves, les trajets quotidiens vers l'école des Mérolles, où les repas, confectionnés sur place, leur étaient

servis. Pas idéale, peu adaptée à des enfants de trois à six ans, la situation va donc évoluer en septembre 2026, date à laquelle la Brèche rouvrira ses portes, bénéficiant au passage d'une rénovation thermique rendue nécessaire par le « décret tertiaire » paru en 2019. Ce dernier exige des bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup> qu'ils réalisent, d'ici 2030, 40% d'économie d'énergie, 50% d'ici 2040 et 60% d'ici 2050. Un seuil largement atteint par l'école, qui

devrait réaliser, une fois les travaux terminés (en juillet 2026), quelque 72% d'économie d'énergie. Et ce grâce au remplacement des fenêtres, à l'isolation des bâtiments et au raccordement à la chaudière bois de la future médiathèque-ludothèque voisine. Coût du projet : 2 millions d'euros hors taxes (avec les études), financés par la CCBVL grâce notamment à des aides de la région Centre-Val de Loire et de l'État ■



## Déménagement des élèves : tout a été prévu

Les 80 écoliers de l'école de la Brèche intégreront l'année scolaire prochaine, le temps des travaux, les locaux du pôle jeunesse, et l'accueil de loisirs verra son organisation revue : les maternelles iront dans les locaux des élémentaires et ces derniers occuperont des locaux annexes de l'école Cassandre Salviati. Deux réunions ont eu

lieu, à ce titre, pour évoquer ces déménagements : le 23 avril dernier, le projet a été présenté à une quarantaine de parents dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs, avant d'être expliqué il y a quelques semaines, le 5 juin, aux parents des élèves de la Brèche.

## LES TRAVAUX EN BREF

- **Salle du conseil et des mariages**  
Changement des fenêtres
- **Complexe sportif Bernard Guimont**  
Changement des pares-balcons du terrain annexe et remise en place du poteau d'éclairage déposé du terrain annexe
- **Musée de la Corbillière**  
Sécurisation de la charpente



Retrouvez tous les travaux sur [mer41.fr](http://mer41.fr), rubrique Travaux

# UN ÉTÉ en toute sérénité



**Canicule, usage de l'eau, incivilités : alors que 2024 a été l'année la plus chaude jamais constatée en Loir-et-Cher, ceci malgré la pluie et le peu de soleil constatés, la municipalité propose de faire un point sur les bonnes pratiques pour les mois à venir. ➤**



S'il est encore trop tôt pour prévoir les conditions météorologiques de cet été, Météo France estime à 50% la probabilité de connaître des mois de juillet et août plus chauds que les normales de saison. Peut-on pour autant affirmer que l'été 2025 sera caniculaire ? « Non, les tendances climatiques ne sont pas des prévisions météorologiques. Prévoir un scénario plus chaud que la normale sur trois mois n'implique pas nécessairement la survenue de vagues de chaleur ou de canicules », lit-on sur le site de Météo France. Mais étant donné que « 2024 a encore été l'année la plus chaude jamais constatée [en Loir-et-Cher] », selon Olivier Renard, président de Météo Centre (*La Nouvelle République*, 27 décembre 2024), mieux vaut prévenir que guérir. D'autant plus lorsqu'on est une personne dite vulnérable (bébé ou personne âgée). D'ailleurs, « la solidarité entre les générations est un élément crucial de la prévention. Prendre conscience que l'on est tous à risque, même si certains le sont davantage, est primordial », indique le ministère de la Santé.

### **Canicule : se protéger avant, pendant et après**

Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès de la mairie. Un fichier dédié est tenu et mis à jour par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mer. Celui-ci est bien évidemment privé et, soumis au Règlement Général de Protection des Données (RGPD), aucune information transmise ne sera divulguée. S'organiser avec les membres de sa famille ou ses voisins, pour rester en contact tous les jours, peut également s'avérer utile. Et bien évidemment, ne pas hésiter à demander conseil à son médecin trai-

tant ou son pharmacien, particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement.

Toujours selon le ministère de la Santé, en cas de canicule ou pendant une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, et, même si l'envie n'est pas là, manger en quantité suffisante (salades composées, légumes et fruits frais...). Il faut, naturellement, éviter les efforts physiques (ou, du moins, faire son footing aux aurores ou à la tombée du jour) et ne pas boire d'alcool. Afin de maintenir son habitation au frais, veiller à bien fermer les volets le jour et aérer la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée. Enfin, pourquoi ne pas « profiter » des températures élevées pour se précipiter dans un endroit frais, comme, par exemple, une bibliothèque, un supermarché, voire la mairie ? Sans oublier, bien sûr, de penser à prendre des nouvelles de ses proches.

### **Usage de l'eau : adopter les écopestes**

En période de sécheresse, note par ailleurs le ministère de la Transition écologique, « lorsqu'une pénurie d'eau est prévisible sur une zone géographique déterminée, des restrictions d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées par les préfets pour préserver les usages prioritaires », au nombre desquels la santé, la sécurité civile, l'eau potable et la salubrité. A la maison, il est possible de réduire sa consommation d'eau en adoptant des écopestes, comme par exemple éviter de laisser couler l'eau du robinet – 10 litres par minute sont ainsi économisés –, prendre des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des bains – bien couper l'eau lors du savonnage –, optimiser l'usage des appareils de lavage en lançant ses machines à plein, installer une douchette économie dans sa salle de bain – cela permet de « sauver » 75% de la consommation d'eau lors de la douche et de réduire sa facture –, ou encore identifier et réparer les fuites.

A l'extérieur, évidemment, il conviendra de limiter les arrosages tout en évitant d'arroser en pleine journée, installer un arrosage au goutte à goutte, installer un récupérateur d'eau de pluie, disposer du paillage au pied des plantes pour conserver l'humidité, et éviter de laver sa voiture en période de restriction – chaque lavage à domicile consomme 200 à 400 litres d'eau. A noter : lorsqu'un arrêté préfectoral est pris, il peut être tout simplement interdit de laver sa voiture, remplir sa piscine, arroser ses plantes, les restrictions étant différentes selon la teneur de l'arrêté.





## **Incivilités : éviter tout départ de feu**

Enfin, certains comportements doivent absolument être évités, sous peine de voir ses actes d'incivilités punis. Pour empêcher tout départ de feu en période de sécheresse, dans les jardins et parcs publics notamment, il convient, bien évidemment, d'éviter de jeter son mégot de cigarette au sol ou par la fenêtre de sa voiture, de veiller à bien l'éteindre avant de le mettre dans une poubelle, tout en s'abstenant de fumer en forêt et d'allumer un feu de camp

— pour rappel, 95% des incendies en milieu naturel sont d'origine humaine.

Idem, il est interdit de brûler des déchets verts dans son jardin, et ce pour toute période de l'année — ces derniers, produits par des particuliers, sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il faudra éviter de faire partir en fumée l'herbe issue de la tonte d'une pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, etc. Pour les végétaux, une solution simple existe : la déchetterie de Mer ■

## **VOUS SOUHAITEZ PROFITER DU BEAU TEMPS POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE ?**

Vous avez raison. Cependant, ces derniers ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Quand bien même chacune et chacun reste libre de pratiquer une activité bruyante à son domicile, il convient d'éviter d'incommoder ses voisins. Ainsi, les bruits émanant d'individus, d'animaux et d'objets sont considérés comme dérangeants dès lors qu'ils sont répétés, intenses et durables, et ce quelle que soit l'heure. Lorsqu'ils interviennent entre le coucher et le lever du soleil, il y a tapage nocturne. Mais vous n'allez tout de même pas tondre votre pelouse la nuit, si ?

## **Sportifs, attention au coup de chaud**

**Ce n'est pas parce que les températures vont grimper, cet été, qu'on ne pourra plus faire de sport. Voilà ce que se diront sans doute les férus de footing et autres activités de plein air. Sauf que pour éviter le coup de chaleur, certaines règles doivent être scrupuleusement observées.**

Sport et chaleur ne font pas toujours bon ménage. Aussi, de nombreuses précautions s'imposent. Et ce avant, pendant et après l'effort. La première d'entre elles ? Sortir tôt le matin ou en fin de journée. Concernant les enfants et les personnes âgées, ou celles présentant une pathologie, l'activité physique est tout simplement à éviter. Quant à la tenue, il conviendra de préférer des vêtements légers, amples et respirants. Les couleurs sombres, bien évidemment, sont à proscrire, et les tissus évacuant facilement la transpiration sont à privilégier. Et si vous êtes du genre à porter une casquette, n'hésitez pas à l'humidifier avant de sortir. Bien sûr, le port de lunettes de soleil est recommandé, tout comme la crème solaire : protégez votre peau en utilisant, de préférence, un indice élevé.

Ensuite, veiller à ne pas vous déshydrater — le manque d'eau, on ne vous apprend rien, peut altérer la santé des sportifs. Pour rappel, pendant l'effort, l'eau s'évapore pour trois raisons :

les muscles qui se contractent produisent de la chaleur ; le corps transpire lors d'un effort intense — il perd de l'eau mais également du sel ; l'air chaud et le soleil au beau fixe font grimper la température du corps. Soyez donc vigilants pendant les fortes chaleurs : lorsque le soleil tape, les risques de déshydratation sont accrus. Et perdre 1% de son poids en eau équivaut à perdre 10% de force. Le bon réflexe ? Boire de l'eau — beaucoup d'eau — pour éviter les coups de chaleur. Et si possible avec du sel. Astuce : pour 500 millilitres de boisson, ajouter une pincée de sel par 10 degrés de température extérieure. Exemple : s'il fait 30°C, trois pincées de sel sont nécessaires. Il est important de boire avant d'avoir soif, ceci dès le début de l'exercice physique — éviter l'eau glacée.

Une fois la séance de sport terminée, afin d'éviter le choc thermique, ne surtout pas se précipiter sous la douche pour faire diminuer la température : attendre d'abord que son corps refroidisse. Si vous trouvez un endroit om-

bragé et aéré, n'hésitez pas à vous poser quelques instants afin que les degrés diminuent. Idem : attendez une bonne heure avant de vous réexposer à la chaleur. Enfin, pour tordre le cou à une idée reçue : non, après l'effort ne vient pas forcément le réconfort. Du moins, celui-ci ne se limite pas à manger n'importe quoi, n'importe comment et n'importe quand. Lors des trente minutes suivant une activité physique, il existe ce que l'on appelle une « fenêtre métabolique », soit le meilleur moment pour reconstituer son stock de glycogène, dans lequel l'organisme a puisé son énergie lors de l'effort. Jus de fruits, compote, banane, barre de céréales... Les possibilités sont nombreuses pour bien manger après le sport. Sans oublier, bien évidemment, la réhydratation. A base d'eau, bien entendu ■

*Pour plus d'infos, rendez-vous sur [sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr) afin de télécharger le « Guide pour un été sportif et responsable ».*

# Le kit de l'été

Avec le mercure qui devrait grimper cet été, sauvegarder la planète tout en se préservant du soleil est non négociable. Nous vous avons donc confectionné un petit trousseau avec les indispensables de la saison.



## CASQUETTE

A partir de 6€

Utile contre l'insolation, et stylé en plus.



## GOURDE ISOTHERME 500ML

A partir de 5€

Garde l'eau fraîche plusieurs heures, écolo et pratique.

## UN TIMEUR

Moins de 10€

Afin d'éviter les douches trop longues !



## UN MOUSSEUR

Moins de 10€

Fixé sur vos robinets, il permet de réduire votre débit de 30 à 50%.



## UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU

Moins de 25€

Arrosez votre jardin et vos plantes grâce à l'eau de pluie.

## UN THERMOMÈTRE

Moins de 10€

Contrôlez la température et adaptez celle-ci en fonction des pièces.



## UN EVENTAIL

A partir de 1€

Offre une fraîcheur instantanée sans électricité.



## CENDRIER DE POCHE

A partir de 1€

Permet de jeter ses mégots proprement, et évite le départ d'incendie.

## OYA

A partir de 5€

Irrigue naturellement les plantes en profondeur en économisant l'eau.



## CRÈME SOLAIRE

A partir de 7€

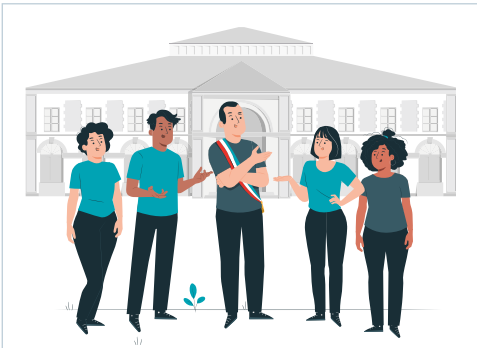
Pour éviter les coups de soleil, même lors de courtes sorties.



## LUNETTES DE SOLEIL

A partir de 6€

Indispensables pour protéger tes yeux, look sympa sans se ruiner.



## ÉCHANGES DE RUE

## Venez à la rencontre des élus

Vous souhaitez rencontrer les élus mérois pour échanger sur divers sujets ? Vincent Robin, maire de Mer, ainsi que d'autres élus se déplaceront dans différents quartiers à votre rencontre pour discuter de vos attentes, besoins et autres souhaits.

- **Jeudi 3 juillet à 18h30**  
Complexe sportif Bernard Guimont
- **Samedi 5 juillet à 10h30**  
Parc des Revaux
- **Mardi 8 juillet à 18h30**  
Place du Temple
- **Jeudi 10 juillet à 18h30**  
Herbilly, place de l'Église

Un verre de l'amitié clôturera ces temps. A noter également : où que vous habitez, vous pouvez choisir la date qui vous convient.



## SOCIAL

## Un atelier cybersécurité à destination des seniors

Vous utilisez internet pour rester en contact avec vos proches, effectuer des achats ou simplement vous informer ? C'est parfait ! Mais êtes-vous certains de connaître les pièges à éviter ? Les arnaques en ligne augmentent depuis quelques années, comme, par exemple, le piratage de votre boîte mail, voire l'extorsion d'argent pour débloquer votre ordinateur. En règle générale, les arnaqueurs sont aimables, beaux parleurs et vous font croire qu'ils vous veulent du bien. Leurs lettres ou leurs brochures peuvent vous sembler très professionnelles et authentiques. Alors n'hésitez pas à vous rendre à la journée de prévention « Mission cybersécurité : protégez vos données ! », organisée par le Comité d'Action Sociale Agirc-Arrco de la région Centre-Val de Loire, en partenariat avec le CCAS de Mer, le **mardi 23 septembre 2025 à partir de 10h**, à l'Espace culturel (28 route d'Orléans – 41500 Mer). Au programme : quizz interactif, décryptage des arnaques, astuces de professionnels, mise en situation et questions-réponses avec la gendarmerie. N'oubliez pas de venir avec votre smartphone !

*Pour vous inscrire à la journée de prévention (au plus tard le 12 septembre 2025), vous pouvez envoyer un mail (dont l'objet sera « Inscription Mer ») à [actionsocialecentrevallodeloire@agirc-arrco.fr](mailto:actionsocialecentrevallodeloire@agirc-arrco.fr) téléphoner à la mairie de Mer au 02 54 81 40 80 ou vous rendre sur le site [agirc-arrco.fr](http://agirc-arrco.fr).*

*Plus d'infos : [mer41.fr](http://mer41.fr)*



## TOURISME

## Bureau d'Information Touristique mobile : un démarrage au quart de tour

Jeudi 22 mai avait lieu le traditionnel marché hebdomadaire à Mer. Et entre les étals de charcuterie et de fruits et légumes, un invité surprise s'est glissé. Le Bureau d'Information Touristique (B.I.T.) mobile, inauguré un mois plus tôt à l'Espace culturel de Mer, est une ambition portée par l'office du tourisme Blois Chambord Val de Loire. Son but ? Sillonner les villes et villages de la Communauté de communes Beauce Val de Loire, cet été, pour aller au plus près des touristes afin de les aiguiller dans leur découverte du territoire. Vous pouvez retrouver le B.I.T. mobile à Mer tout au long de la période estivale, que ce soit sur le marché du jeudi, le marché du terroir ou encore sur le parking du Super U ■

**D'après l'Établissement Français du Sang, qui fête cette année ses 25 ans, 1 million de personnes sont soignées, chaque année, grâce aux dons de globules rouges. A Mer, plusieurs permanences se tiendront, d'ici le mois de décembre, pour que celles et ceux qui le souhaitent puissent réaliser cet acte citoyen fort.**

EFS

## Tous unis à sang pour sang



**VOUS SOUHAITEZ SAVOIR SI VOUS POUVEZ DONNER VOTRE SANG ?**

Un questionnaire est disponible sur le site de l'EFS. Celui-ci ne vous prendra que 5 minutes. Toutefois, seul le personnel de santé



peut confirmer votre éligibilité lors de l'entretien médical préalable au don.

Benjamin a fait une chute de vélo à 33 ans et a perdu beaucoup de sang. Jennifer a fait une hémorragie interne à la suite d'une césarienne lorsqu'elle avait 37 ans. Deux cas de figure distincts et, pourtant, deux témoignages identiques et unanimes : sans le don de sang, ils ne seraient plus là pour en parler. « *Le don de sang sert à pouvoir transfuser les personnes qui ont été accidentées, de la route notamment, ou celles dont l'opération médicale ne s'est pas bien déroulée, explique Christelle Ducrocq, responsable des prélèvements à Blois. Les poches sont donc destinées aux hôpitaux, dans un premier temps, et dans un second temps elles sont utilisées pour des personnes atteintes de maladies spécifiques du sang.* »

Celles-ci, nécessitant des transfusions régulières, doivent se rendre dans des centres de soin pour pouvoir bénéficier d'un renouvellement ou d'un apport en globules rouges. Dits globules rouges qui ont une durée de vie limitée à 42 jours seulement, rappelle le site de l'Établissement français du sang (EFS), une entreprise privée placée sous la tutelle du ministère de la Santé. Raison pour laquelle les dons de sang doivent être réguliers : on estime en effet à 10 000 le nombre de dons nécessaires par jour, tandis que, chaque année, 1 million de personnes sont soignées grâce à ces derniers.

### Les données récoltées sont tenues secrètes

Unique organisme habilité pour les prélèvements sanguins en France, contrairement à d'autres pays européens, l'EFS assure parvenir à l'« autosuffisance », même si certaines périodes sont plus ou moins « critiques ». « *Lors des ponts, des jours fériés ou des vacances, les donneurs sont moins disponibles, et si nous les incitons à venir donner leur sang, c'est qu'il existe des périodes plus propices aux accidents que d'autres* », fait savoir Christelle Ducrocq. Comment, dès lors, encourager les Françaises et les Français à se déplacer dans un centre de prélèvement ? Tel est le travail du personnel de l'EFS, qui mise sur la sensibilisation avant tout : « *Autour de nous, que ce soit des amis ou des proches, il peut y avoir une personne qui aura besoin d'une transfusion, ou diagnostiquée d'un cancer, ce qui nous impactera forcément, estime la responsable. Mais ça, tant qu'on est jeune, on n'y pense pas forcément.* » D'ailleurs, partage-t-elle, les donneurs réguliers sont bien souvent des personnes dont l'une ou l'un des proches a eu besoin, un jour ou l'autre, d'une poche de sang.

Concernant les conditions à remplir, « *il faut être âgé de 18 ans à 70 ans révolus, peser 50 kilos minimum,*

et il ne faut pas avoir été transfusé par le passé. » D'autres impératifs sont à respecter, comme, par exemple, l'intervalle de 8 semaines entre deux dons, et s'agissant des tatouages également : « *Quelqu'un de tatoué devra attendre 4 mois avant de pouvoir donner son sang* ». A ce titre, pour être certain de pouvoir réaliser cet acte citoyen, les futurs donneurs devront répondre à un questionnaire, une fois sur place, avant un entretien obligatoire avec un professionnel de santé, rappelle Christelle Ducrocq, qui certifie que les données récoltées sont tenues secrètes. « *Il s'agit de données médicales : elles n'ont pas vocation à être utilisées pour une raison ou une autre.* » Y compris, bien évidemment, lorsque les globules rouges servent à la recherche scientifique. Alors pourquoi ne pas franchir le pas ? ■

**Prochaines collectes les jeudis 7 août, 9 octobre et 11 décembre, de 15h à 19h à l'Espace culturel de Mer**

HENRI JURÉ

# Le devoir de mémoire en étendard

**Vice-président des Anciens Combattants et porte-drapeau lors des cérémonies méroises, l'octogénaire, ancien commando durant la guerre d'Algérie, se verra décoré le 15 août prochain de la médaille de l'Assemblée nationale.**



Henri Juré ne se souvient pas exactement de la date. « C'était dans les années 50 », dit-il simplement. A l'époque, la France est empêtrée dans la guerre d'Algérie. Pour tenter de ramener le calme, Paris envoie des contingents de soldats. Il en fait partie. Le natif de la Sarthe était alors à Nantes, au 2<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine. « Ils nous ont laissé huit jours pour partir en Algérie ». Sauf qu'en sortant de la caserne, une mauvaise blague à un commandant lui vaut 90 jours de prison. Pour y échapper, il choisit de s'enrôler dans un commando, et l'armée exige une lettre des parents, puisque « c'était dangereux ». Mais à chaque problème sa solution. « J'ai écrit la lettre moi-même et j'ai attendu quelques jours avant

de la donner », sourit-il. Et le voilà parti pour 28 mois d'opération, à apprendre le kabyle pour se nourrir, à tenter de passer inaperçu en dormant dans des buissons. « C'était très spécial, témoigne-t-il. La nuit, on s'attachait à une ficelle et celui qui montait la garde tirait dessus s'il y avait quelque chose. »

## Transmission de souvenirs

Pause dans l'entretien. Quelques larmes tout juste contenues. Et les souvenirs, difficiles, se chevauchent. Sa femme tente de le remobiliser. Y parvient. Et Henri Juré reprend, embraye sur le cyclisme, sa grande passion – sous ses yeux embués, des certificats attestent qu'il a partici-

pé à plusieurs courses : Paris-Tours et la mythique Paris-Roubaix. Avant les deux roues, il s'est essayé au rugby : « Je faisais beaucoup de sport quand j'étais plus jeune, j'avais la patate », lâche-t-il. Et on veut bien le croire : n'a-t-il pas enfourché son vélo jusqu'à 82 ans ? « Depuis, je jardine. » L'octogénaire, également, vice-président et délégué des Anciens Combattants, est de toutes les cérémonies commémoratives. L'important, pour lui, étant de « transmettre » ses souvenirs. De la guerre surtout. Des expositions sont d'ailleurs organisées au collège Ronsard pour « sensibiliser les jeunes ». « C'est important pour moi. Sinon, ça tombe dans l'oubli. » Voire pire, « ça peut être déformé. » ■

CAP KARTING

# Le karting, un pneu, passionnément, à la folie

À la tête de l'entreprise méroise depuis un an, Nicolas Drapiewski continue de rouler sa bosse dans le monde du karting. Propriétaire d'une piste dans le Morbihan pendant onze ans, celui qui est tombé dans le sport mécanique quand il était petit met un point d'honneur à servir comme il se doit ses clients.



En 2019, une célèbre marque de boisson énergisante publiait un article sur les meilleurs circuits de kart français. Et qui retrouve-t-on, après avoir passé en revue les pistes les plus mythiques de l'Hexagone (Magny-Cours, Le Mans, le Castellet) ? Mer. «Éclairée la nuit et modulable, sa piste de 1 500 mètres est tout simplement l'une des plus grandes d'Europe. Ouverte toute l'année, elle vous propose diverses options, mais surtout 18 virages pensés pour plaire à tout le monde», explique l'article.

## “ On est très peu en France à avoir ce terrain de jeu ”

De son propre aveu «grand stressé», une telle publicité pourrait intimider Nicolas, à la tête de Cap Karting depuis juillet 2024 seulement. Ce n'est pas le cas. Même s'il reconnaît que «pour la capacité d'accueil et le nombre de karts, on est très peu en France à avoir ce terrain de jeu», lui voit plutôt dans cette aventure l'occasion de «partager aux gens cette passion». Parce que oui, se souvient le quarantenaire, «dès que j'ai mis le nez dans le sport mécanique, en général, et le karting en particulier, c'est devenu une passion un peu dévorante». «Mais il en faut, s'empresse-t-il d'ajouter, pour tenir une piste je pense qu'il faut être passionné, car c'est très chronophage».

## Des courses de six, douze et vingt-quatre heures

Exit les sessions de roulage pour son petit plaisir et la compétition, à laquelle il s'adonnait un peu plus jeune : Nicolas, désormais, est chef d'entreprise, chapeaute une dizaine de collaborateurs et doit faire vivre une boîte qui a pignon sur rue depuis pas mal d'années – Cap Karting souffle ses trente bougies en 2025. Un challenge pour lui, autrefois «bien installé» dans le Morbihan, où il possédait depuis onze ans une piste et un fonds de commerce... trop ronronnant peut-être ? Disons plutôt qu'en Bretagne, les sessions de karting qu'il proposait étaient «touristiques». Rien à voir, donc, avec les événements qu'il organise à Mer, où les quatre temps peuvent rugir et les pilotes permuter dans le même baquet plusieurs heures durant. «En avril, on a organisé le Trophée Roche Bobois, soit quarante-huit karts qui roulent pendant six heures non-stop, et on propose également des douze heures, puis une course de vingt-quatre heures en octobre prochain». «Ici, on peut retrouver tout le panel qui existe dans le karting, résume Nicolas. C'est une piste sur laquelle on peut faire rouler des karts de compétition, ce qui n'empêche pas des privés de pouvoir venir avec le leur.»

Au-delà des particuliers, qui peuvent bien évidemment venir piloter sur les 1 500 mètres de piste, les entre-

prises, également, sont nombreuses à fréquenter les paddocks mérois, et n'hésitent pas à payer à leurs employés des séances de team building en complet casque et combinaison. Cap Karting va même un peu plus loin, puisque la boîte propose de mettre à leur disposition ses locaux et le matériel nécessaire pour des réceptions, séminaires ou autres événements (des tentes événementielles, des espaces de présentation/démonstration, des formules traiteur...). Pas évident, en fin de compte, de réussir à se dégager du temps pour écumier son propre bitume. «Je peux rouler gratuitement, reconnaît Nicolas, mais moins qu'avant. J'ai tellement envie que ça se passe bien pour les clients que je suis obligé d'être présent, même si je laisse un peu d'autonomie à mon équipe.» Gageons que, d'ici quelques années, une fois que la machine sera bien lancée, huilée, le patron des lieux pourra réussir à se réserver quelques virages, lui qui a commencé le kart à Mer il y a vingt-huit ans. Savait-il, à l'époque, qu'il reprendrait la gestion des lieux ? Sans doute pas. Le voilà en tout cas parti pour un joli tour de piste ■



**CAP KARTING**  
Route de Talcy

02 54 81 39 02 • [info@capkarting.com](mailto:info@capkarting.com)  
Facebook : Cap Karting • [capkarting.com](https://www.capkarting.com)  
Horaires réservations : 9h-12h et 13h30-19h  
Vacances d'été : 7j/7

IDEEES

# Pour contrer la solitude, de la suite dans les idées

**Des week-ends à la montagne ou au bord de la mer, des cours de cuisine et des repas collectifs une fois par mois : entre deux jeux de société et quelques activités artistiques, les membres d'IDEEES ont plus d'un tour dans leur sac pour soutenir les adhérents de l'association, qui fêtera l'an prochain ses trente ans.**

Une association pour venir en aide aux personnes souffrant de solitude, en voilà une belle entreprise. D'autant plus que, selon Suzanne, l'une des membres du bureau, « il y a de plus en plus de personnes seules, c'est du moins ce que l'on constate, soit parce que leurs enfants sont partis, soit parce qu'un conjoint est décédé » « Elles viennent ici pour un échange, pour sortir de chez elles, explique Fernanda, une autre membre d'IDEEES. Quand les gens arrivent ici c'est pour boire un café, lire le journal ou, tout simplement, discuter. » Et l'éventail des possibles est grand. La quarantaine d'adhérents peut effectivement, dans la maisonnette qui abrite l'association, s'adonner à quelques activités (tricot, jeux de société, arts plastiques) tout en bénéficiant, pour dix euros par an, de conseils afin de rédiger lettres et autres courriers administratifs. « Nous ne sommes pas des professionnels, nous ne donnons pas de cours par exemple, avoue cette dernière. Même si, une fois par mois, nous organisons des cours de cuisine avec une professionnelle spécialisée dans l'anti-gaspi, ainsi que des ateliers de sophrologie ».

## Des sessions de massage

Idem, une esthéticienne se déplace au siège d'IDEEES, une fois par mois elle aussi, afin d'aider « les gens qui n'ont pas l'occasion de prendre soin d'eux ». « A travers l'esthétique et la coiffure,

poursuit Fernanda, on les accompagne pour qu'ils soient mieux dans leur peau. » Et, surtout, relâchés. Car les adhérents ont droit à des sessions de massage du visage, des bras et du haut du dos. « Aujourd'hui, relate Suzanne, il y a tellement de monde intéressé par cet atelier qu'on est obligés de faire deux groupes ». Les membres du bureau ont-ils réfléchi à changer leur association en institut de beauté ? Tout de même pas. « Ce n'est que pour le bien-être des adhérents que nous faisons ça, sourit Fernanda. Ça leur permet de se détendre, de parler et ça leur fait du bien. » « Nous avons également une coiffeuse qui vient tous les deux mois, enchaîne-t-elle. Nous prenons en charge une petite partie des frais, ce qui permet aux personnes d'avoir un petit prix »

## Découverte des régions françaises

Autre idée de l'association, et non des moindres : le week-end organisé, une fois l'an, pour aller à la découverte des régions françaises. « Depuis quelques années, nous partons sur deux jours, explique Fernanda, et en 2025 nous allons à Sarlat, après être allés, l'an dernier, en Auvergne, et en 2023 en Normandie. » « Pour les personnes qui ne peuvent pas partir en vacances, ce voyage leur permet de sortir un peu de Mer », ajoute Suzanne. Et si la destination de 2026 reste à déterminer, l'année prochaine



promet tout de même d'être festive. Car l'association soufflera, au mois de mai, ses trente bougies. « Nous allons réserver une salle et faire venir quelqu'un pour l'animation », s'enthousiasme Fernanda. Qui redit, à toutes fins utiles, que l'adhésion à IDEEES est de dix euros par an. Pas grand-chose, quand on voit tout ce que propose l'association, au sein de laquelle, d'ailleurs, il fait bon vivre : « On n'est pas toujours d'accord mais on s'adapte », témoigne Suzanne. « Quoi qu'il arrive, renchérit Fernanda, personne ne part de l'association. Ils reviennent toujours. » ■



**ASSOCIATION IDEES**

10 rue de la Gâte

02 54 43 43 76 • i.d.e.e.s1996@orange.fr

Mardis et jeudis de 13h30 à 17h

MUSÉE DE LA CORBILLÈRE

# Exposition

## « Retour vers le passé »



Et si le passé avait encore quelque chose à nous dire ? Objets familiers, photos fanées, écrits du quotidien... Les traces laissées par les vies ordinaires d'autrefois entrent en dialogue avec les regards d'aujourd'hui. Laissez-vous également émouvoir par les capsules sonores du projet « Mémoire vivante » et faites résonner les souvenirs des aînés grâce aux questions d'une classe de maternelle.

### Retour sur le projet « Mémoire vivante »

Le projet incarne une aventure culturelle et intergénérationnelle née de la synergie entre les services culturels de la ville, une classe de maternelles de l'école de la Brèche, l'EHPAD Simon Hème et le Cinémobile. Le but ? Nourrir des échanges sensibles entre les enfants de grande section et les

résidents de l'EHPAD. Les réponses apportées par ces derniers, sous forme de discussion entre enfants et adultes, sont d'ailleurs restituées sous forme de capsules sonores au sein de l'exposition « Retour vers le passé » au musée de la Corbillière. Pour clore ce projet, une séance du Cinémobile à l'EHPAD a permis aux enfants et aux résidents de visionner ensemble le film Jour de fête de Jacques Tati. Un projet qui s'accompagne également d'un programme culturel riche en spectacles (« Les cancons des lavoirs », « Les p'tits objets de Garance », « Western »...) et en créations par les élèves de l'École d'arts plastique, qui ont abordé la thématique de la mémoire méroise ■

Du 5 juillet au 21 septembre 2025

Juillet et août :

du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h

Septembre :

mercredi, samedi et dimanche de 14h30 à 18h

MUSÉE DE LA CORBILLÈRE

## Les ateliers d'arts plastiques

### LES COURS

**A partir de 6 ans :** les mercredis de 9h30 à 11h (atelier modelage et céramique)

**7-10 ans :** les mercredis de 11h à 12h30 ou de 13h45 à 15h45 (atelier d'expérimentations plastiques) – le cours de l'après-midi est accessible aux enfants inscrits au centre de loisirs

**A partir de 10 ans :** les mardis de 17h15 à 19h15 (développer son univers graphique)

### LE STAGE

**Pour les 7-14 ans (20 places) :** du 16 au 19 février 2026 (la gravure sous toutes ses formes)

Renseignements et tarifs sur [mer41.fr](http://mer41.fr)

## MUSÉE DE LA CORBILLÈRE Activités estivales

### Grand jeu de piste

9 ET 23 JUILLET,

6 ET 20 AOÛT À 15H

Partez à l'aventure avec un jeu de piste dans le musée et le parc de la Corbillière ! En famille ou entre amis, résolvez des énigmes, explorez les lieux et découvrez des trésors cachés du passé.

Réservation obligatoire

### Voyage, voyage !

25 JUILLET ET 22 AOÛT À 15H

Les vacances sont l'occasion idéale pour partager vos souvenirs de voyage à travers une carte postale. En famille, créez la vôtre en utilisant des images du musée et des documents d'archives.

Réservation conseillée

### Plantastiques empreintes

11 JUILLET ET 1<sup>ER</sup> AOÛT À 15H

Après avoir découvert les motifs végétaux dans les œuvres de la collection du musée, réalisez votre propre tableau en empreintes végétales.

Réservation conseillée

### Les petites pattes

16 ET 30 JUILLET,

13 ET 27 AOÛT À 15H

Partons ensemble à la découverte des animaux du musée. Une visite multisensorielle pour les enfants entre 3 et 6 ans.

Réservation conseillée

### Bébé artiste

5 ET 19 JUILLET,

2, 16 ET 30 AOÛT À 11H

Qui a dit que les bébés ne pouvaient pas visiter un musée ? Venez avec vos tout-petits pour des activités de découverte et d'éveil. A partir d'1 an.

Réservation conseillée

Réservations :  
[lacorbilliere@mer41.fr](mailto:lacorbilliere@mer41.fr)

## JUILLET



EXPOSITION

### RETOUR VERS LE PASSÉ

**Du 5 juillet au 21 septembre**

Musée de la Corbillière  
Plus d'infos page 20

ANIMATION

### JEU DE PISTE

**Mercredi 9 juillet**

15h, Musée de la Corbillière  
Plus d'infos page 20

### MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

**Dimanche 20 juillet**

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems

ANIMATION

### JEU DE PISTE

**Mercredi 23 juillet**

15h, Musée de la Corbillière  
Plus d'infos page 20

### MARCHÉ NOCTURNE

**Mercredi 23 juillet**

De 17h à 22h, centre-ville

Pour la 5<sup>ème</sup> édition, venez découvrir 70 exposants. Les commerces seront ouverts pour l'occasion. Au programme, une déambulation musicale avec la troupe Trio Zafara (oriental) et des stands de restauration sur place ou à emporter.

ATELIER

### VOYAGE, VOYAGE !

**Vendredi 25 juillet**

15h, Musée de la Corbillière  
Plus d'infos page 20

## AOÛT

ANIMATION

### JEU DE PISTE

**Mercredi 6 août**

15h, Musée de la Corbillière  
Plus d'infos page 20



**Judi 14 Août**  
Complexe sportif Bernard Guimont  
à partir de 19h  
**FEU D'ARTIFICE**  
organisé par la Ville de Mer  
**SOIRÉE DANSANTE**  
à partir de 20h  
**RESTAURATION SUR PLACE**  
Menu à volonté  
organisé par LES M&S

**Vendredi 15 Août**  
Goulet des Prés  
à 15h  
**COMMÉMORATION**  
En l'honneur de Maurice Dupland,  
résistant mort au combat.

ANIMATION

### FÊTE DE LA LIBÉRATION

**Judi 14 août**

A partir de 19h,  
Complexe sportif Bernard Guimont  
Plus d'infos page 4

COMMÉMORATION

### 81 ANS DE LA LIBÉRATION DE MER

**Vendredi 15 août**

11h, Goulet des Prés

### MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

**Dimanche 17 août**

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems

ANIMATION

### JEU DE PISTE

**Mercredi 20 août**

15h, Musée de la Corbillière  
Plus d'infos page 20

ATELIER

### VOYAGE, VOYAGE !

**Vendredi 22 août**

15h, Musée de la Corbillière  
Plus d'infos page 20

## SEPTEMBRE

PERMANENCE

### MUTUALE

**Vendredi 5 septembre**

Sur rendez-vous, de 14h à 17h,  
Mairie de Mer  
06 42 14 10 18 ou c.gricourt@mutuale.fr

FORUM

### DES ASSOCIATIONS

**Samedi 6 septembre**

De 10h à 16h, Parc de la Corbillière

Les associations méroises n'attendent que vous ! Qu'elles soient sportives ou culturelles, venez assister aux démonstrations et animations proposées pour petits et grands. En cas d'intempéries, le Forum se tiendra sous la Halle.



ÉVÉNEMENT

### INAUGURATION "LE CÈDRE"

**Samedi 13 septembre**

À partir de 15h,  
Médiathèque-Ludothèque de Mer

### MARCHÉ DU TERROIR ET DES PRODUITS BIO

**Dimanche 21 septembre**

De 8h à 13h, rue Jean et Guy Dutems

## **AGIR AU COEUR D'UN TERRITOIRE D'AVENIR**

Lors du dernier conseil municipal, nous avons approuvé les 12 délibérations à l'ordre du jour.

En revanche, l'équipe du maire ne s'est pas exprimée d'une seule voix.

En effet, abstentions et vote contre de 3 conseillers et adjoints, concernant une plateforme logistique et la vidéosurveillance, ont émaillé le débat.

La végétalisation spontanée des espaces publics, des trottoirs favorise la biodiversité.

Mais, elle doit être régulée sous peine d'entraîner une dégradation du bâti, de ne pas maîtriser les espèces envahissantes, d'atténuer l'accessibilité et la sécurité.

L'évolution des mentalités est certes nécessaire.

Cependant, on peut souhaiter un fleurissement plus marquant de la ville, des quartiers, des hameaux, un entretien plus significatif des espaces publics. C'est effectivement un choix budgétaire.

Le site internet de la ville, dans le cadre du plan de gestion des espaces verts évoque un permis de végétalisation impliquant ainsi les habitants « devant leur porte ».

Reportez-vous à celui-ci pour la marche à suivre...

L'été à MER est animé essentiellement à l'initiative des associations avec pour beaucoup dans le cadre d'un rendez-vous annuel.

Néanmoins ces bénévoles, que nous ne remercions jamais assez, ne sont pas des professionnels de l'événementiel.

C'est pourquoi, la mairie doit jouer un rôle de facilitateur logistique, financier mais aussi dans la contractualisation avec la commune.

Selon les commentaires recueillis, il semble qu'il y ait des axes d'amélioration à mettre en oeuvre.

Bel été à toutes et tous ■

**Martine NODOT, Joël MARQUET,  
Sandra LEMOINE-CABANNES, Laurent BOISGARD  
Solange LADIESSE, Dominique HUBERT**

## **ALTERNANCE POUR MER**

Permettez-moi de vous présenter mes excuses pour la non-tribune du dernier bulletin, et ma non-participation aux réunions municipales depuis quelque temps.

Du fait de gros problèmes liés à ma santé.

Actuellement, à Mer tout va très bien?

Vous m'avez informé à nouveau de nombreux cambriolages, de trafic illicite se déroulant aux vues de tous, de plusieurs tentatives d'enlèvement sur de jeunes Mérois, de l'état déplorable de nos cimetières et de nos parcs municipaux, de tags plus ou moins disgracieux effectués sur des maisons et sur le domaine public etc...

Nous appelons de nos vœux à une vraie politique de retour à la tranquillité communale, avec une police municipale recentrée sur ses fléaux qui pourrissent notre tranquillité.

Nous proposerons un renforcement significatif de l'effectif afin d'assurer une présence 24 heures sur 24 et sept jours sur sept à votre service.

Afin de couvrir au mieux et au plus vite vos besoins.

Je vous souhaite un bel été malgré les augmentations continues des produits de première nécessité pesant toujours un peu plus sur le pouvoir d'achat des Mérois .

Je reste à votre disposition pour toutes questions que vous jugerez utile, et reste fidèle à l'engagement pris depuis plus de 11 années à vos côtés au sein du conseil, pour la défense de tous des Merois ■

**Olivier BESNARD**

*Les textes reçus par les différents groupes d'opposition sont insérés en l'état. Aucune intervention n'est réalisée par la rédaction du magazine.*

# **MER** vue par vous !



**Maud Jacquet**

Faites-nous parvenir vos photos de la Ville, un détail, un paysage...  
et retrouvez-les dans le Mer Magazine !  
Envoyez-nous vos clichés à [communication@mer41.fr](mailto:communication@mer41.fr)  
Photos à fournir en haute définition !

# INAUGURATION

de la nouvelle médiathèque-ludothèque de Mer



## Le Cèdre

Médiathèque-Ludothèque de Mer

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE**

à partir de 15h

- **EXPOSITION** •
- **VISITE** •
- **SPECTACLE** •